



Élection partielle le 15 décembre 2019 pour un poste de conseillère municipale ou de conseiller municipal à la Municipalité de Chelsea

Chelsea, 24 octobre 2019 – Une élection partielle aura lieu à la Municipalité de Chelsea le 15 décembre 2019 afin de pourvoir le poste de conseillère ou conseiller du district numéro 6. Une journée de vote par anticipation se tiendra le 8 décembre. Pour que le scrutin ait lieu, un minimum de deux candidatures doit être déposé.

Les personnes qui souhaitent poser leur candidature à ce poste peuvent le faire du 1er au 15 novembre auprès du président d'élection, Me John-David McFaul, ou de l'adjointe désignée à cette fin, Mme Manon Racine, aux jours et aux heures indiqués sur l'avis d'élection. Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec le bureau de la présidente d'élection au 819 827-6217.

Élections Québec rappelle que les règles sur le financement des personnes candidates ainsi que sur le contrôle des dépenses électorales s'appliquent tout au long de la période électorale, qui a débuté le 22 octobre 2019.

Pour en savoir plus sur les élections municipales et sur les règles liées au financement politique, toutes deux encadrées par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, visitez le site Web d'Élections Québec à l'adresse electionsquebec.qc.ca.

Les électrices et les électeurs de Chelsea sont invités à voter en grand nombre, la participation électorale étant essentielle à la vie démocratique.

– 30 –

Source :

Maude Prud'homme-Séguin

Responsable des communications

m.seguin@chelsea.ca

T. 819 827-6215